

École Boucher-De La Bruère
7760 rue La Fontaine
Montréal, Québec
H1L 3H2

ÉCOLE
**BOUCHER
DE LA BRUÈRE**



**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 20 février 2024, 18h**

Présents:

Caroline Sauvageau
Geneviève Coly
Jacynthe Touchette
Frédéric d'Aragon
Nathalie Grenier
Lyza Fréchette
O'Neill Langlois

Absente:

Férial Bouchiha

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h02.
Le quorum est constaté.

2. Désignation d'un ou une secrétaire pour la rencontre

Jacynthe Touchette se propose pour être la secrétaire pour la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il n'y a aucune modification à l'ordre du jour.
Adoption de l'ordre du jour proposée par Jacynthe Touchette.

4. Adoption du procès-verbal et suivi du 23 janvier 2024

L'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024 a été proposée par Geneviève Coly.

5. Nouvelle des nôtres et bons coups

O'Neill Langlois met en valeur à nouveau la différence que fait l'implication de l'équipe-école à tous les jours dans l'école.

Marie-Josée sera absente pour une période indéterminée de plus ou moins trois mois et elle est remplacée avec brio par Diha.

L'École a reçu la mention 1 – propreté impeccable lors d'un audit de propreté récemment et le travail fort apprécié du concierge Jean-François a été souligné.

Le travail du personnel du service de garde et la sortie au Centre des Sciences par Roxana

Rodriguez font aussi partie des bons coups.

Geneviève Coly a mis en valeur Lyza Fréchette pour son initiative de suggérer la participation de l'École à l'arbre des anges, organisé par Loisirs Ste-Claire, qui a été énormément apprécié par le personnel et les familles.

6. Mot du public

N/A

7. Suivi du procès-verbal du 23 janvier 2024

Pour information :

- Plan de rattrapage: Lors de la réunion du 23 janvier 2024, le mode de rémunération des enseignant-e-s par rapport au plan de rattrapage n'était pas encore tout à fait connu. En date du 20 février 2024, nous savons maintenant qu'il-elle-s seront rémunéré-e-s à la hauteur de leurs demandes. De beaux résultats sont déjà visibles, particulièrement grâce aux enseignant-e-s qui vont aider dans d'autres classes lorsque leurs groupes ont des cours de spécialités à l'horaire (i.e. éducation physique, anglais ou musique). Le plan de rattrapage se déroule bien jusqu'à maintenant.

8. Service de garde

N/A

9. Rapport des partenaires

9.1 Comité de parents – région Est

- Novembre: La réunion avait pour thème la nouvelle loi sur le protecteur national de l'élève. Il y avait une grande volonté de montrer qu'il y a une procédure en place et qu'elle est et sera bien suivie. Cette nouvelle loi a donné lieu à de nombreuses discussions au Comité de parents – région Est ainsi qu'au sein du personnel de l'École.
- Décembre: Considérant l'absence de quorum, la réunion fût plutôt une séance d'information avec rien de notable à mentionner au CÉ.
- Janvier: La réunion a porté sur la mise à jour à propos du plan de rattrapage ainsi que sur la sécurité aux abords des écoles. Un nombre de sous-comités a aussi été formé au cours de cette réunion.

10. Point d'information

10.1 Grille matière/horaire

- L'horaire sera le même en 2024-2025 que pour 2023-2024.
Frédéric d'Aragon propose l'adoption de l'horaire 2024-2025.

- La grille horaire sera la même en 2024-2025 que pour 2023-2024. L'annexe 12 permet d'étaler l'horaire sur deux semaines ce qui permet une alternance au 3^e cycle entre 1.5 et 2.0 en anglais et en éducation physique. Puisqu'il demeure important que les élèves de tous âges aient la chance d'être suffisamment actifs au cours d'une semaine, on a assuré aux parents-membres du CÉ que des moyens seront pris pour pallier la diminution de l'éducation physique au 3^e cycle une semaine sur deux comme en 2023-2024.

Lyza Fréchette propose l'adoption de la grille horaire 2024-2025.

10.2 Budget

- L'analyste financière de l'École a communiqué avec O'Neill Langlois à propos de l'achat de matériel non périssable. Auparavant, l'achat de ce type de matériel devait régulièrement passer dans les mesures « Matériel, Appareillage, Outillage » aussi appelé MAO du fonds 1 ou du fonds 6, mesures très limitées en termes d'argent alloué, ce qui pouvait mettre l'École en déficit, mais ce ne sera plus le cas dorénavant. C'est une bonne nouvelle pour l'École qui permettra de considérer l'achat de biens réfléchis depuis longtemps, achats qui pourront être financés par le fonds 4/9, fonds du CÉ, notamment.

10.3 Journée pédagogique du 13 juin 2024

- La journée pédagogique du 13 juin sera transférée le 17 juin puisque le 13 juin est maintenant une journée d'examens du ministère. La nouvelle est récente est le service de garde devra voir si la dernière sortie prévue au calendrier pourra avoir lieu lors du 17 juin. La sortie de fin d'année de l'école se trouve dans une position similaire et sera discutée lors de la réunion du 26 mars 2024.

11. Varia

Éclipse solaire totale du 8 avril 2024

- Pour le moment, la CSSDM n'a donné aucune indication à propos de mettre une journée pédagogique lors de cette date comme d'autres centres de services l'ont fait. L'École a donc été proactive en répondant à l'offre du CSSDM de fournir des lunettes d'éclipse aux élèves et aux enseignantes. La participation à cette activité se fera sur une base volontaire pour les enseignantes. Les détails de cet évènement seront discutés lors de la réunion du 26 mars 2024 au besoin.

12. Points l'ordre du jour au prochain CÉ

- Suivi sortie de fin d'année
- Suivi évènement éclipse totale du 8 avril 2024.

Levée de l'assemblée à 18h37.


Frédéric d'Aragon
Président


O'Neill Langlois
Directeur